

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE - TRAVAIL - PROGRES



PRESIDENCE DE TRANSITION

PRIMATURE

MINISTERE DES HYDROCARBURES

HAUT COMITE NATIONAL ITIE

COORDINATION DU SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

N°008 /PT/PM/MH/HCN/CSTP/24

Procès-Verbal de la Rencontre entre la Ministre des Hydrocarbures et les parties prenantes de l'ITIE-Tchad du Mardi 27 Février 2024.

L'an deux mille vingt-quatre et le 27 février, à 15 heures précises, s'est tenue une rencontre entre la Ministre des Hydrocarbures et les parties prenantes de l'ITIE -Tchad dans la salle de réunion du Ministère des Hydrocarbures, Présidée par Mme **Ndolenodji Alixe Nalimbaye**, Présidente du Haut Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (HCN-ITIE) au Tchad.

Etaient présents : Voir liste jointe en annexe.

Excusés :

Ordre du jour :

- 1 Etat d'avancement du processus de l'ITIE au Tchad ;
- 2 Défis et perspectives de la Norme ITIE 2023

Déroulement de la réunion

La Présidente du Haut Comité National a souhaité la bienvenue aux parties prenantes constituées des représentants des Entités de l'Etat, des Entreprises et des Organisations de la Société Civile d'une part, et d'autre part, des membres du HCN et STP avant de leur adresser une communication axée sur l'Etat d'avancement du Processus de l'ITIE au Tchad et les défis et perspectives de la Nouvelle Norme ITIE 2023.

1- Etat d'avancement du Processus de l'ITIE au Tchad

Dans sa communication, Mme la Ministre a rappelé brièvement l'historique de l'ITIE au Tchad qui a depuis son adhésion en 2010, publié quinze (15) rapports couvrant les années 2007 à 2021, en mettant l'accent sur le retard accusé sur la publication du dernier rapport devant paraître fin décembre 2023 conformément aux exigences, mais cela n'a pas été le cas compte tenu des diverses difficultés.

Ces difficultés sont pour certaines d'ordre structurel de l'administration (divulgateion systématique, fiabilisations des données...) et pour d'autres, elles sont d'ordre organisationnel des entités déclarantes (retard dans la fourniture des données, remplissage des formulaires...).

A cela, s'ajoutent les difficultés liées à la mobilisation des financements tant internes que ceux des partenaires extérieurs et l'affaiblissement de l'engagement des parties prenantes depuis la Validation précédente, qui font que la mise en œuvre de l'ITIE a eu moins d'impact et n'a guère influencé le débat public.

Décisions :

Après les échanges sur ce point, il a été relevé beaucoup des situations de non-conformité et Mme la Ministre a invité les parties prenantes et membres du groupe multipartite à remplir leur rôle, en mettant à la disposition du Secrétariat Technique Permanent, tous les documents sur les informations demandées sous la forme requise. Par la suite, elle a exhorté les parties prenantes à se préparer pour l'échéance future afin de faciliter la mission de l'administrateur indépendant pour la mise en œuvre des mesures correctives issues de la dernière validation.

2- Défis et perspectives de la Norme ITIE 2023

Abordant les défis et perspectives de la Norme ITIE, Mme la Ministre s'est attardée sur les modifications de la Norme 2019 et les dispositions de la nouvelle Norme 2023 notamment : La lutte contre la corruption, la transition énergétique, les questions du genre, sociales et environnementales, et la perception des recettes qui requièrent plus d'attention.

Le passage à la mise en œuvre de la Norme 2023 implique au niveau du groupe multipartite d'autres questions pertinentes de gouvernance au sein des parties prenantes et au niveau national.

Résolutions :

Au vue des difficultés et des défis énumérés et aux enseignements tirés de la mise en œuvre de plus de dix ans au Tchad, le constat est que l'ITIE au Tchad est arrivée à la croisée de chemins.

Le Tchad doit renforcer son utilisation du processus ITIE en tant que mécanisme de sensibilisation et de diffusion afin de susciter un débat sur les industries extractives fondé sur des données probantes.

- Une résolution accrue pour soutenir les efforts acquis ;
- Une restructuration au niveau du HCN ;
- Une interconnexion de l'ITIE avec les services des impôts pour que les données soient disponibles à temps ;
- Restructurer / redynamiser la Cellule de Collecte des données sur les revenus du secteur extractif logée au trésor public (Ministère des Finances) ;
- Revoir l'ordonnance 023/2018 et celles de 2023 limitant les activités de la Société Civile ;
- Améliorer la Stratégie de Communication existante ;

- Apporter des rectificatifs à tous les niveaux pour redynamiser le fonctionnement de l'ITIE ;
- Faire le plaidoyer à un haut niveau pour rendre visible les activités et les missions ;
- Impliquer la politique pour que le processus ITIE s'installe dans l'administration ;
- Prévoir une source de financement pérenne pour réaliser les activités du plan de travail annuel (PTA).

En sa qualité de présidente du Haut Comité National de l'ITIE-Tchad, la Championne s'est engagée à prendre toutes les dispositions nécessaires pour traduire dans les faits les recommandations des différents rapports ITIE et les mesures correctives issues de la validation. « Les actions décisives seront prises pour que l'atteinte de notre mission de faire de l'ITIE la clé du développement durable soit une réalité » a-t-elle conclu.

Commencé à 15h, les échanges ont pris fin à 16 h 30 mn.

Annexe.

- Liste de présence

La Secrétaire de Séance



Mme AMINA MAHAMAT